



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

**B.P. : CHARCUTIER TRAITEUR**

Dominante : ..... Code spécialité : .....

Épreuve : E4 - U42 Environnement Eco. et Juridique et sociale de l'entreprise Durée : 2 h 00

Centre d'écrit ..... Session : 2004

NOM et Prénoms : .....  
( en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse )

Date et lieu de naissance : .....

Griffe du correcteur

**B.P. : CHARCUTIER TRAITEUR**

Dominante : .....

Épreuve : E4 - U42 Environnement Eco. et Juridique et sociale de l'entreprise

Session : 2004

N° de sujet 04 - 1618

Folio 1 / 7

**Première partie**

Titulaire d'un BP charcutier traiteur Mr Turpain veut créer son entreprise.

Mr Turpain possède une maison et une voiture, il serait prêt à mettre dans l'entreprise une somme héritée de ses parents d'un montant de 8 900 €.

Il voudrait mettre ses biens personnels à l'abri des aléas des affaires.

1. Rappelez la signification des sigles S.A.R.L, S.N.C, E.U.R.L, S.A

.....

.....

.....

.....

2. Complétez le tableau ci-dessous :

	Nombre d'associés	Capital minimum	Responsabilité	Imposition
S.A.R.L				
S.N.C				
E.U.R.L				
S.A				

*Ne rien écrire*

*dans la partie barrée*

04 – 1618 folio 2 / 7

3. Quel statut juridique est le plus adapté à la situation de Monsieur Turpain ?  
Justifiez votre réponse.

.....  
.....  
.....

**Deuxième partie**

Ayant choisi son statut juridique, Monsieur Turpain doit régler les modalités de constitution de son entreprise.

1. Rappelez quelles sont les formalités de constitution de l'entreprise.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2. Quel est le rôle du C.F.E. ?

.....  
.....  
.....  
.....

*Ne rien écrire*

*dans la partie barrée*

**04 – 1618 folio 3 / 7**

3. Après son immatriculation, Monsieur Turpain reçoit son numéro d'immatriculation.

R.C.S. B 123456987 Lille

Que signifient les différents composants de ce numéro ?

- R.C.S : .....

- B : .....

- 123456987 : .....

- Lille : .....

### Troisième partie

Monsieur Turpain aimerait acheter un fonds mais il ne sait pas quelles sont les aspects sur lesquels il faut être vigilant.

A l'aide de l'annexe 2, aidez Monsieur Turpain à répondre à ces questions.

1. Citez 2 éléments corporels et 2 éléments incorporels du fonds de commerce.

- .....

- .....

2. Sur quels aspects portent les expertises du fonds ?

.....

.....

.....

.....

3. Que signifie la valeur vénale d'un fonds ?

.....

*Ne rien écrire*

*dans la partie barrée*

04 – 1618 folio 4 / 7

4. Sur quels critères peut-on évaluer cette valeur ?

.....  
.....  
.....  
.....

5. Comment sauvegarder la valeur d'un fonds pour éventuellement le vendre.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Quatrième partie

Monsieur Turpain souhaite embaucher un salarié pour le seconder dans la production de l'entreprise.

Il vous pose quelques questions concernant la sécurité sociale et l'embauche de ce salarié.

1. Le numéro de sécurité sociale est composé de 7 groupes de chiffres. Donnez leur signification.

Le numéro : 1 48 05 78 112 101 49 se décompose ainsi :

1 : .....

48 : .....

05 : .....

78 : .....

112 : .....

101 : n° INSEE

49 : Chiffre clé

*Ne rien écrire*

*dans la partie barrée*

04 – 1618 folio 5 / 7

---

2. Le nouveau salarié sera embauché sous un contrat à durée déterminée C.D.D.  
Ce contrat pourra-t-il être renouvelé plusieurs fois ? Justifiez.

.....  
.....  
.....

3. Comment s'appelle la période pendant laquelle l'employeur et le salarié peuvent rompre le contrat sans préavis sans indemnité et sans motif ?

.....

4. Passé cette période dans quels cas le contrat pourra être rompu ?

- .....  
- .....  
- .....

5. Un C.D.D. est-il obligatoirement écrit ?

.....

6. Dans quel cas de licenciement le droit aux congés n'est pas donné au salarié ?

.....

## ANNEXE

# L'expertise d'un fonds avant cession : les conseils d'un spécialiste

« **T**out d'abord, avertit Robert Gaillard, il est bon de préciser que le lecteur ne trouvera pas dans la lecture de cet article des recettes pour "faire l'expertise de son propre bien". Là n'est pas son but et il serait de toute façon trop incomplet. D'ailleurs, tous les professionnels savent très bien qu'il ne suffit pas d'acheter les meilleurs livres de cuisine ou de charcuterie pour être un grand chef, c'est beaucoup plus complexe. On ne s'adresse pas aux hommes et femmes de métier en longues phrases mais en courtes définitions. Comme il y a des charcuteries, il y a des expertises que nous diviserons en deux familles, l'expertise technique puis l'expertise de valeur vénale et tout au long de cet article les deux familles vont s'enchevêtrer ».

## 1 POURQUOI CETTE EXPERTISE DOIT-ELLE AVOIR LIEU ? EST-CE UNE OBLIGATION LÉGALE QUI S'IMPOSE AUX CÉDANTS ?

Robert Gaillard : « Pour l'amiante, le plomb, le parasitaire, etc., certaines sont obligatoires et imposées par lois et décrets. Pour d'autres (valeur de l'immeuble,

droit de bail, montant du loyer, fonds de commerce), elles sont un bon guide pour prendre ses décisions juridiques, financières et de mise sur le marché au prix réel ».

## 2 SUR QUELS ASPECTS PRÉCIS VONT PORTER LES EXPERTISES ET COMMENT SE DÉROULENT-ELLES CONCRÈTEMENT ?

R.G : « Les expertises techniques vont essentiellement porter sur les éléments suivants :

### • l'amiante

a) Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante :

- dans le cadre de l'établissement d'un dossier technique de l'immeuble ;
- dans le cadre de travaux avant démolition ;
- dans le cadre de la vente.

b) Le repérage dans les flocages, calorifugeages, faux plafonds.

Dans tous les cas, il s'agira d'une visite sur place des locaux avec un repérage visuel éventuellement suivi de sondages, de prélèvements et d'analyses si nécessaire.

L'ensemble de ces opérations de repérage est établi par un opérateur ayant suivi la formation et satisfait à l'examen des opérateurs compétents assurés pour ce type

de mission et selon la norme NFX 46.020.

### • le parasitaire

Visite sur place et mission de recherche des termites, insectes à larves xylophages, champignons lignivores, dans une région reconnue infestée par arrêté préfectoral sont rendus obligatoire lors de la vente d'un bien.

Il est procédé à l'établissement d'un rapport exonérant le propriétaire du vice caché.

Travaux et déclaration auprès de la mairie, dans le cadre de la norme 98 XPP 03.200, sont exigés.



• **le plomb**

Visite et détection avec un appareil spécifique des peintures au plomb et signalisation des dangers contre le saturnisme.

Là encore, tout un processus avec déclenchement de délais et travaux est prévu et il faudrait un article complet par sujet. Établissement d'un rapport.

• **la loi Carrez**

Concerne le mesurage : un mètre précis doit être établi. Les risques de procédure en diminution du prix en cas d'erreur de plus de 5 % sont importants.

• **le raccordement au tout-à-l'égout**

Contrôle de conformité de la mise au tout-à-l'égout.

• **le gaz**

Contrôle de l'installation et de sa conformité. »

« Lors de toutes ces expertises ou contrôles, de nombreuses anomalies ou présences peuvent être repérées. Elles conduiront à des remises en état ou des travaux importants.

La responsabilité du vendeur peut être mise en cause en cas de vice caché et conduire l'acquéreur à demander la nullité de la vente ou la restitution d'une perte du prix.

Ces rapports d'expertise sont une garantie pour le vendeur mais aussi pour l'acheteur. »

**3** QUELS SONT LES ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE DANS L'EXPERTISE DE VALEUR VÉNALE ?

R.G : « Outre les aspects techniques, voyons plus en détail les éléments habituellement pris en compte dans la vente de fonds, ce sont :

• **des éléments comptables**

Les bilans (étude des trois der-

niers bilans avec le comptable et le chef d'entreprise), marges, évolution, activité, frais de personnel et charges.

• **l'immeuble**

- L'état de l'immeuble, valeur à neuf, vétusté, travaux à prévoir, respect des normes professionnelles ;
- Le bail, valeur du loyer, conditions de renouvellement ou déplaçonnement, valeur de droit au bail, études du voisinage (enseignes, loyers).

• **une comparaison avec les ratios professionnels et la prise en compte de :**

- la situation ;
- l'environnement ;
- la qualité et l'état (magasin et labo). »

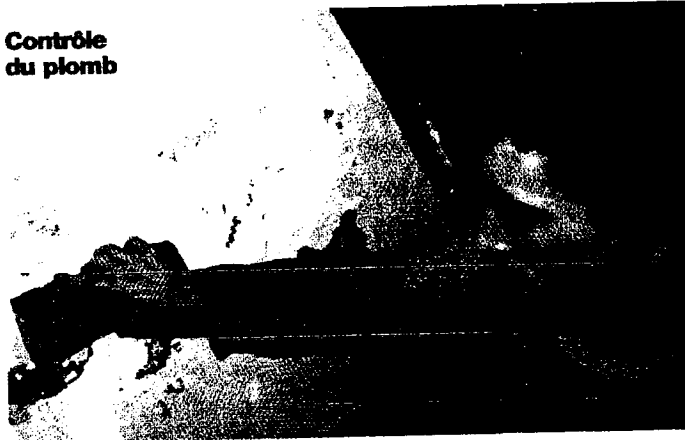
**4** QUELS CONSEILS GÉNÉRAUX DONNERIEZ-VOUS À L'EXPLOITANT QUI VEUT VALORISER SON FONDS DE MANIÈRE À LE VENDRE AU MEILLEUR PRIX ?

R.G : « Tout d'abord maintenir l'outil dans un état optimal

d'utilisation tant au niveau du magasin qu'au niveau du laboratoire. Puis :

- établir le plus tôt possible les diverses expertises et programmer les travaux nécessaires qui sont amortissables ;
- conserver une bonne clientèle en progression et une équipe valable sans excès ;
- établir un dossier de vente complet qui évite les visites infructueuses et de répondre aux multiples questions de candidats voyeurs ou voyous qui ne manqueront pas de se présenter ;
- choisir les intervenants de qualité qui feront leur métier, le vôtre étant charcutier traiteur. »

Contrôle du plomb



Désamiantage



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.